SAINT-MICHEL

Vivre avec passion

RAPPORT DU MAIRE DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2024 ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

HÔTEL DE VILLE
1700, rue Principale, Saint-Michel (Québec) J0L 2J0
Téléphone : **450 454-4502**
Télécopieur : 450 454-7508
www.municipalite-saint-michel.ca

Heures d'ouverture :
Lundi au jeudi : 8 h à 12 h @ 12 h 30 à 16 h 30
Vendredi : 8 h à 13 h



FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2024 ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Chers citoyennes et citoyens,

Conformément à l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec* (LRQ, chapitre C-27.1) je vous présente les faits saillants du rapport financier 2024 de la municipalité de Saint-Michel et du rapport du vérificateur externe.

FAITS SAILLANTS 2024

	BUDGET	RÉSULTATS	ÉCART
Revenus et affectations	6 443 400 $	6 970 367 $	526 967 $
Dépenses et affectations	6 443 400 $	7 077 854 $	634 454 $

Le total des revenus et affectations est de 526 967$ supérieur au montant budgété. Cette variation est principalement attribuable aux revenus de taxes supplémentaires (85 000 $), entraide incendie (49 000 $), services rendus (136 000 $), mutations immobilières (72 000 $), intérêts (45 000 $) autres revenus (92 000 $) affectations (48 000 $)

Le total des dépenses et affectations est de 634 454 $ supérieur au montant budgété. Ceci est principalement attribuable au service d'incendies (92 000 $) à l'entretien et réparation des infrastructures voirie, égout, parcs, bâtiments (280 000 $), intérêts sur la dette (119 000 $), ainsi qu'aux dépenses reliées aux activités de loisirs et à la culture (143 000 $)

Considérant des dépenses imprévisibles relatives à l'entretien et réparation des infrastructures, le déficit est de 107 487 $ dont 41 467 $ est à la charge des propriétaires desservis par le réseau d'égout et 66 020 $ à la charge de l'ensemble des contribuables.

SURPLUS LIBRE ET FONDS RÉSERVÉS

Au 31 décembre 2024, la municipalité de Saint-Michel disposait de fonds réservés totalisant 152 933 $.

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

En 2024 la Municipalité a réalisé des investissements en immobilisations pour un montant de 1 506 412 $ comme suit :

- Bâtiments – entrepôt, église, chalet des loisirs (58 000 $)
- Parcs et terrains de jeux (83 000 $)
- Bornes électriques et enseignes (85 000 $)
- Divers équipements municipaux – incendie, voirie, loisirs (165 000 $)
- Rachat – solde dette - camion citerne/pompe – service d'incendie (427 000 $)
- Achat du 1830 et 1840 rue Principale (688 000 $)

ENDETTEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Au 31 décembre 2024, la dette nette à long terme de la Municipalité est établie comme suit :

	Solde au 31 décembre 2024	**Solde au 31 décembre 2023**
À l'ensemble des contribuables	8 341 725 $	7 132 370 $
Au secteur urbain (dette égout)	4 296 922 $	4 435 310 $
Au secteur du Golf *(démantèlement de l'usine Neuchâtel)*	517 700 $	542 300 $
Au gouvernement du Québec	1 437 299 $	1 982 900 $

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, je vous présente les rémunérations pour l'année 2024.

	Maire	**Conseiller**
Rémunération	32 530 $	10 844 $
Allocation de dépenses	16 265 $	5 422 $

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Opinion :

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Municipalité de Saint-Michel (ci-après « la municipalité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

CONCLUSION

La gestion des finances de la municipalité est une préoccupation constante du conseil municipal. Les enjeux sont importants. Malgré les défis, nous réussissons à maintenir des taux de taxes raisonnables.

Je tiens à remercier sincèrement les nombreux bénévoles œuvrant au service et compensations de la communauté. Votre contribution est importante voire essentielle. Vous contribuez à la vitalité de notre milieu. Votre engagement assure le dynamisme de notre municipalité.

Finalement, je remercie mes collègues du conseil municipal pour leur engagement et leur appui sans oublier les employés municipaux ayant la responsabilité de collaborer à la concrétisation de nos projets pour faire progresser notre municipalité.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le rapport financier au 31 décembre 2024 ainsi que les faits saillants sur notre site Web au ***http://municipalite-saint-michel.ca/documents-dinformation/finances/.***

Par ailleurs, j'invite toute la population à assister aux séances du conseil municipal qui se veut un lieu privilégié vous permettant de participer à la vie municipale, lesquelles se déroulent le deuxième mardi de chaque mois, à l'hôtel de ville, dès 19 h 30.

Jean-Guy Hamelin

Jean-Guy Hamelin
Maire